

LE TEMPS

Le Temps, no. 2976

Economie, samedi 22 septembre 2007

Peter Brabeck déplore l'opacité de l'actionariat de Nestlé

GOUVERNANCE. Le directeur sortant et président du conseil d'administration du groupe veveysan a justifié hier, devant la Fondation Ethos, le port «temporaire» de la double casquette.

Willy Boder

Au lendemain de la désignation de son successeur, Peter Brabeck a plaidé, vendredi à Berne, pour un profond changement du droit des actionnaires en Suisse. Non pas sur la question des décisions salariales à soumettre à l'assemblée générale des actionnaires, comme le suggère le nouveau droit en préparation, mais sur celle de l'actionariat «caché» favorisé par les actions dites «dispo».

Il s'agit des titres nominatifs qui changent de propriétaire de manière anonyme. «30% des titres Nestlé ne sont pas enregistrés. Nous ne connaissons donc pas leurs propriétaires. Dans ces conditions, comment voulez-vous faire confiance à la communauté des investisseurs? Derrière ces actionnaires anonymes peuvent se cacher nos concurrents», s'insurge Peter Brabeck.

Libéré moralement de la charge de directeur général du groupe, qui échoira en avril 2008 au Belge Paul Bulcke, le président de Nestlé s'est montré incisif vendredi devant le parterre d'invités au dixième anniversaire de la Fondation Ethos.

Cette dernière, qui se bat pour le renforcement des droits des actionnaires et le dialogue avec les entreprises cotées afin d'améliorer leur gouvernance, avait fortement pris à partie Peter Brabeck en 2005. Ethos lui reprochait sa double casquette de directeur général et de président du conseil d'administration. La hache de guerre semble enterrée. «Je suis favorable à la séparation des fonctions, admet aujourd'hui Peter Brabeck, mais il faut pour cela que plusieurs conditions soient remplies. Parmi elles, l'existence d'un véritable contrat de confiance entre le conseil d'administration et le directeur général. Dans les moments critiques de la vie d'une entreprise, il est indispensable de cumuler les fonctions. Cela a été fait pour la concrétisation de «Globe». Ce gigantesque programme de transformation du groupe n'aurait pas pu se réaliser sans la double casquette.»

Le patron sur le départ estime avoir été mal compris lorsqu'il a menacé de se retirer en cas de non-élection. «J'ai réagi en Autrichien. En politique, lorsqu'un gouvernement est désavoué, il se retire. C'est normal. Mais ici, en Suisse, cela ne se passe pas comme cela, et mon attitude a été considérée comme arrogante.»

L'appel du président de Nestlé à la transparence de l'actionariat ne fait pas partie du programme de Christoph Blocher. Le ministre de la Justice ne règle pas, dans son projet de loi, la question de l'anonymat des actions «dispo» et des actions au porteur.

Pas de contrat de confiance

Peter Brabeck plaide également pour la réduction du coût des transactions boursières et l'application du principe un homme, un vote, lésé par l'actionariat caché et la distorsion des options. «De plus, un tiers du capital de Nestlé est en main de hedge funds qui ne respectent pas les principes de développement durable d'Ethos», constate-t-il.

En l'absence d'un véritable contrat de confiance, l'intensification du dialogue avec l'actionnariat lui paraît problématique. «Ma priorité va au dialogue avec les collaborateurs de l'entreprise, les fournisseurs, et les communautés locales, notamment les 550000 paysans en contact avec Nestlé.»

Encadré(s) :

«Je ne vois pas pourquoi Paul Polman partirait»

Peter Brabeck revient.

Willy Boder

sur sa succession Combien vaut Paul Polman, directeur financier et candidat malheureux au fauteuil de directeur général de Nestlé? Sept milliards de francs. On le sait depuis jeudi soir, lorsque le cours de l'action a subitement décroché suite à la nomination de son concurrent Paul Bulcke. Sur le coup de 16 heures, la chute du cours a fait perdre quelque 7 milliards de francs à la capitalisation de Nestlé. Cette dégringolade s'explique en grande partie par la peur des investisseurs de voir le réformateur Paul Polman, déçu, quitter le groupe.

Peter Brabeck a rassuré les marchés sur ce point vendredi. «Polman m'a clairement dit qu'il n'était pas entré chez Nestlé dans le but d'être nommé CEO. Je ne vois donc pas pourquoi il partirait aujourd'hui.» La question de sa non-élection a été abordée et il a fait part de son désir d'entrer dans «l'opérationnel». Sans doute pour prouver ce fameux contact avec la distribution et la réalité des marchés, facteur qui a joué, sur le continent américain, en faveur de Paul Bulcke. Vingt-huit ans de proximité des marchés chez Nestlé ou la même période auprès de Procter & Gamble n'ont pas la même valeur aux yeux de la multinationale veveysanne.

«La bonne performance du groupe s'explique par les bons résultats des responsables des ventes, pas par l'excellente manière de communiquer les résultats financiers. Nous avons cherché le meilleur sur le terrain, pas le meilleur communicateur», commente Peter Brabeck.

Paul Polman a compris qu'il devait retourner au charbon pour prouver sa valeur selon la culture Nestlé. Asie ou Amérique? On le saura le 18 octobre. Nestlé va perdre un directeur financier, mais peut-être gagnera-t-il son futur directeur général... lorsque le jeu des chaises musicales poussera, dans cinq ans, Peter Brabeck vers la sortie.

Catégorie : Économie

Sujet(s) uniforme(s) : Finances des entreprises

Taille : Moyen, 593 mots

© 2007 *Le Temps SA. Tous droits réservés.*

Doc. : news-20070922·TE·215371